

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
22 JANVIER 2018 à 20 heures 30

Convocation du 13 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux du mois de janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame SILVESTRE DE SACY Françoise, Maire.

Etaient présent(e)s : Mesdames : Agnès CHALUMEAU, Denise DARTEIL, Sylvie GALHAUT, Marie Christine FORGER, Christelle LOUVIOT, Sophie MÉTAYER, Maryse PLENEL, Françoise SILVESTRE DE SACY.

Messieurs : Bernard BOUTIN, William GÉRAUD, Jean-Paul JUSTEAU, Marc MARTIN, Fabien MENARD, Mickaël MORINIÈRE, Fabien NEAU, Marc OGÉREAU, Nicolas OGÉREAU, Dimitri RABOUIN, Noël ROBICHON

Absents excusés : Madame Luce ADAM, Monsieur Michaël LOUVET donne pouvoir à Madame Christelle LOUVIOT, Joseph BEILLOUIN, Frédéric MOREAUX, François CORDIER.

Absente : Madame Sandrine HUBLAIN.

Secrétaire de séance : Madame Agnès CHALUMEAU.

Madame le Maire donne lecture de la lettre de démission du conseil municipal de Monsieur Anthony RAGUIN.

Un nouveau délégué pour le SIVOS Tuffalun-Doué-en-Anjou sera élu lors du conseil municipal du 5 février 2018.

### **PROJETS BUDGETAIRES**

- Espaces verts.

- Bâtiments :

- . report des travaux de 2017.

- . concernant la salle des loisirs de la commune déléguée d'Ambillou-Château, travaux après les gros chantiers à venir de la mairie et école de la commune déléguée d'Ambillou-Château.

- Communication :

- . création du site, après c'est le coût de fonctionnement.

- Développement économique :

- . discussion sur la boulangerie située sur la commune déléguée d'Ambillou-Château.

Départ de Monsieur Mihaël LOUVET à 21 heures 45.

- Equipements sportifs :

- . boîtier

- . éclairage

- . tennis

- Fêtes et cérémonies.

- Matériel :  
. il y aura des ventes de tracteurs, épareuses, donc moins à investir.

- Patrimoine.

- Urbanisme.

- Voirie.

Commission finances : Monsieur Frédéric MOREAUX devient membre de la commission finances.

Prochaine réunion du conseil municipal le 5 février 2018, à 20 heures 30, salle des loisirs, commune déléguée de Noyant-La-Plaine.